la Grive aux Raisins

La revue des St Ermois

#185

janvier **2024**

p.3 Informations

p.6 Communication

p.12 Vie locale

p.25 Mémoire locale

p.26 Droits et démarches

p.27 État civil

Les Permanences

Consultation des nourrissons

Mairie de Sissonne le 1er mardi du mois de 9h à 11h30.
Sur rendez-vous au 03 23 24 61 10.

Assistante Sociale

« Faitout Connecté », les 1er et 3e mercredis de chaque mois de 9h à 11h.

Maison de services au public

Permanence mission locale : chaque jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au 03 23 27 38 90.

Les horaires et le téléphone restent inchangés :
03 23 22 31 90
ou rsp-nord@cc-champagnepicarde.fr
• CAF ;
• Maison de l'Emploi et de la Formation pour les 16-25 ans, chaque jeudi de 9h à 12h ;
• Accompagnement des démarches en ligne.

Mairie – Horaires d'ouverture au public

46, grande rue - 03 59 28 96 89
mairie@saint-erme.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Fermé le samedi.

Urgences

Pour toutes urgences hors des horaires d'ouverture de la pharmacie, téléphonez au numéro **17 (gendarmerie ou police)** qui vous indiquera la pharmacie la plus proche.

Pour trouver directement la pharmacie de garde la plus proche de votre commune, téléphonez directement au **32 37.**

Composez le **15 en cas d'urgence médicale.**

Site internet : **www.pharmaciesdegarde.com**

La revue des St Ermois
#185
janvier 2024

Comité de rédaction et de photographie :
Commission Communication et Alain Normand.
Tirage : 850 exemplaires.
Distribution : les employés communaux.
Réalisation : LINKS Création Graphique - www.links-web.fr
Photos : ©Shutterstock/©DR
Impression : Alliance PG - LAON
www.saint-erme.fr - mairie@saint-erme.fr

Informations

Édito

Bonjour à tous,

J'espère que les fêtes de fin d'année se sont très agréablement passées pour chacune et chacun d'entre vous. Je souhaite tout d'abord vous adresser mes vœux les plus sincères afin que cette nouvelle année 2024 apporte à tous joie, santé et prospérité.

En tant que maire, et avec l'équipe municipale rassemblée à mes côtés, je sais pouvoir compter sur le dynamisme de toutes les forces vives qui font vivre notre commune : associations, bénévoles, enseignants, acteurs économiques, sans oublier nos anciens et nos jeunes qui offrent un bel exemple de « vivre ensemble ».

Cette période des vœux est aussi et surtout l'occasion de dresser un bref bilan de nos actions et de prendre de bonnes résolutions pour l'année à venir. Dans notre village, un certain nombre de réalisations importantes ont vu le jour en 2023 :

➔ Les abribus de Ramecourt et de la Gare sont en place.

➔ La rue des Annois a été refaite en incorporant des places de parking supplémentaires et l'emplacement du futur City stade.

➔ Et pour finir devant l'école, baptisée « école de la Grive », l'emblème du village, La Grive aux Raisins est en place. L'inauguration sera réalisée prochainement.

➔ Nous avons sécurisé la voierie devant le cabinet paramédical.

➔ Le permis de construire du futur magasin Aldi est validé.

➔ L'éclairage public de la cité des Andiers est passé en Led.

➔ Au cimetière de Ramecourt : extension du columbarium

➔ Les branchements pour les caméras sont opérationnels et la salle pour les écrans de visionnage pour les forces de l'ordre est prête. Nous attendons l'entreprise pour la réalisation de l'installation.

Enfin, vous avez pu constater que notre salle des fêtes a fait peau neuve. Pour ces travaux de réhabilitation, de mise aux normes et d'embellissement d'un montant total de 243 835€, nous avons bénéficié d'une subvention de la DETR (Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux), de l'API (Aisne Partenariat Investissement) et du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) à hauteur de 119 205€ soit environ 50% du montant total.

Ces réalisations ont fait l'objet d'une large concertation et elles s'inscrivent toutes dans un programme sur lequel nous nous sommes engagés devant vous. Le respect de ce programme de mandat est évidemment particulièrement important. Les engagements que nous avons pris, et la parole tenue de conduire nos investissements à ce niveau, doivent s'accompagner de notre capacité à les assumer.

Mon rôle de maire, c'est aussi d'anticiper l'avenir, de préparer notre commune aux enjeux et défis de demain et de répondre à vos attentes en termes de services ou d'infrastructures.

Un certain nombre de projets vont se concrétiser cette année :

➔ Le terrain multisport sera installé à son emplacement prévu dans la rue des Annois

➔ Le remplacement des candélabres en Led dans la cité du Gros Cessier.

➔ L'aire de jeux à Outre sera aménagée.

➔ La zone des Tortues Royes attend le futur bâtiment du dispositif « Ages et Vies ». Entre EHPAD et domicile individuel, des logements permettront à des personnes âgées de vivre en colocation et de bénéficier de l'accompagnement d'une auxiliaire de vie

Nous avons la chance d'avoir une école, source de vie, d'animation, d'attractivité, de renouveau. Alors certes, l'école demande un effort financier important pour son fonctionnement (environ 170 000€ pour cette année). Mais l'effectif nous préoccupe en ce moment puisque le nombre d'enfants à la rentrée 2023 était en diminution et les prévisions pour cette année ne sont pas meilleures, de ce fait nous risquons une fermeture de classe.

Je n'imagine pas Saint-Erme sans école et sans cette animation du matin, du soir, ces voix et cris d'enfants en récréation.

C'est pourquoi pour cette année et celles qui suivront, je souhaite que notre village poursuive son développement équilibré, harmonieux. Qu'il continue à accueillir de nouveaux habitants et leurs enfants et que se développe de nouvelles activités, porteuses d'emplois, tout en respectant notre identité.

Pour conclure, toute l'équipe municipal s'associe à moi pour vous renouveler nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans vos projets personnels et familiaux. Je souhaite également une belle réussite dans nos projets municipaux.

Bonne année à tous !

Alain Normand

Ambulances

Services

Assurances

Événementiel

Pompes funèbres

Immobilier

Supermarché

Cheminées

Bricolage

Machines agricoles

Beauté

Coiffure

Informatique, électroménager

Électricité

Menuiserie

Couverture

Constructions métalliques

Automobile

Plomberie

Boulangerie, pâtisserie

Maçonnerie

Pizzeria

Menuiserie

Tapissier

Communication

Conseil municipal : séance du 27/09/2023

Étaient présents :
M. BÉZIERS Laurent - M. COINTE Frédéric - Mme CAUJOLLE Sandrine - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. LECUYER Damien - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REGNIER Aurélia - M. REMY Michel - M. THIRAULT Alexis - M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier.

Absents excusés :
M. GOSSET Cyril (Pouvoir à M. THIRAULT Alexis) - Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - Mme REMY Élisabeth (Pouvoir à M. Damien LECUYER) - Mme VARUTTI Emilie (Pouvoir à Mme REGNIER Aurélia).

Étaient absents :
Mme THÉPAUT Chrystel

Suite à l'approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 25 juillet 2023 par les membres du conseil municipal présents ou représentés ce jour là, toutes les décisions de ce conseil municipal ont été validées à l'unanimité.

36 – 2023 - ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLÉS NON AFFECTÉS À L'HABITATION PRINCIPALE

Le Maire propose d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, en fonction de l'article 1407 bis du code général des impôts..

37 – 2023 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La convention avec le département de l'Aisne pour la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif arrive à échéance au 31 décembre 2023.

Il y a lieu de la renouveler, pour une durée de 5 ans, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028. Les prestations font l'objet d'une rémunération forfaitaire annuelle selon un barème défini par le conseil départemental de l'Aisne.

38 – 2023 - DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE SOLIDARITÉ

La gestion du Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) est assurée par le département. Ce fonds permet aux personnes ayant des difficultés particulières en raison, soit de l'inadaptation de leurs ressources, soit de leurs conditions d'existence, d'accéder à un logement décent, de s'y maintenir, et d'y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de service téléphonique.

La participation volontaire pour l'exercice 2023 est de 0,45 € par habitant soit **769,95 €** pour **1711** habitants.

39 – 2023 - RACCORDEMENT D'UN LOTISSEMENT POUR 7 LOTS - TORTUES ROYES

Ces travaux seront réalisés par l'USEDA, Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne, autorité concédante du service public de l'électricité, et les branchements avec le comptage seront réalisés par le concessionnaire ENEDIS.

Le **montant de la contribution** de la commune à verser à l'USEDA s'élève à **7 304 €.**

40 – 2023 - RACCORDEMENT D'UN LOTISSEMENT POUR 7 LOTS / PARTIE ECLAIRAGE PUBLIC ET TÉLÉCOM - TORTUES ROYES

En application des statuts de l'USEDA, la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de points lumineux et de ses caractéristiques (puissance des lanternes, hauteur des mâts, présence ou non des consoles, nature des mâts et des lanternes).

Sur le coût total des travaux, le reste à charge de la commune sera de : **24 161,60 € HT**

41-2023 - CONVENTION POUR UNE PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT PONCTUEL À MAÎTRE D'OUVRAGE PAR L'ADICA

Le Maire propose de signer une convention de prestations avec l'ADICA afin d'effectuer une étude de faisabilité concernant la Sécurisation du carrefour entre la RD - Rue Neuve et Rue du Moulin de la Hotte.

La présentation de cette convention fait état des différentes évaluations, en fonction du type de marché, supérieurs ou inférieurs à 40 000€. La discussion aboutit a un **report de cette délibération,** permettant à la commission des travaux de faire une étude détaillée de la sécurisation dans toute notre commune.

42 – 2023 - DEMANDE DE SUBVENTION FNADT

Dans le cadre de « Petites Villes de Demain », une étude de requalification urbaine et d'opportunités commerciales du quartier de la Gare a été déposée auprès des services de la Préfecture de l'Aisne par la Communauté de communes.

Cette étude permettra d'obtenir des subventionnements importantes sur les projets futurs.

Le dossier a été retenu et une subvention a été accordée afin de réaliser cette étude :

- Montant de l'étude : 30 000.00 €
- Subvention FNADT au taux de 50 % :15 000.00 €
- Reste à la charge de la commune :15 000.00 €

43 – 2023 - TRANSFERT DE CRÉDITS - BUDGET DE LA COMMUNE

Les crédits sont insuffisants pour régler les factures relatives à la rénovation de la Salle des Fêtes, en matière d'isolation phonique Il est nécessaire de passer les écritures suivantes sur le budget de la commune :

Investissement : Dépenses : Opération 199 - City stade

➔ Article 2135 : Installations générales - 16 770.00 €

Investissement : Dépenses : Opération 195 - Rénovation Salle des Fêtes

➔ Article 2131 : Constructions bâtiments publics + 16 770.00 €

Communications municipales

- Création d'un nouveau bail, pour une cellule de la Route de Montaigu
- Avancée sur le projet du magasin Aldi : Permis de construire, signé le 11/9/2023
- Point sur l'avancement des travaux de la salle des fêtes : Attente du passage de la commission de sécurité
- Information quant aux travaux de la Rue des Annois : achèvement à fin en septembre
- Avancée concernant les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur une partie de la rue de la Marlière : achèvement à fin en septembre
- Finalisation de la vente immobilière de la maison à Outre en octobre
- Point sur la course cycliste organisée mi-juillet à Saint-Erme
- Echange concernant la fermeture de la mairie les samedis matin

Conseil municipal : séance du 24/10/2023

Étaient présents :
M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme GILLET Nadine - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REGNIER Aurélia - M. THIRAULT Alexis - M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier.

Absents excusés :
Mme DIEN-BRÉANT Céline (Pouvoir à M. BÉZIERS Laurent) - M. GOSSET Cyril (Pouvoir à M. THIRAULT Damien) - M. LECUYER Damien (Pouvoir à M. THIRAULT Alexis) - Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - Mme REMY Élisabeth (Pouvoir à M. COINTE Frédéric) - Mme VARUTTI Emilie (Pouvoir à Mme REGNIER Aurélia).

Absents :
M. REMY Michel - Mme THÉPAUT Chrystel.

Suite à l'approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 27 septembre 2023 par les membres du conseil municipal présents ou représentés ce jour là, toutes les décisions de ce conseil municipal ont été validées à l'unanimité.

45-1-2023 - TRANSFERT DE CRÉDITS - BUDGET DE LA COMMUNE

Les crédits ne sont pas suffisants pour mandater le prélèvement pour la hausse du taux de la taxe d'habitation, suite à la suppression de perception de cette taxe auprès des particuliers. Il est nécessaire de passer les écritures suivantes sur le budget de la commune :

Fonctionnement : Dépenses

➔ Article 615221 : Entretiens et réparations - 6 155.00 €

Fonctionnement : Dépenses

➔ Article 739118 : Autres versements et restitutions sur contributions directs + 6 155.00 €

45-2-2023 - TRANSFERT DE CRÉDITS - BUDGET DE LA COMMUNE

Afin de ne pas bloquer le versement des charges et des salaires du personnel contractuel pour la fin de l'année, il est nécessaire de passer les écritures suivantes sur le budget de la commune :

Fonctionnement : Dépenses

➔ Article 615228 : Entretiens et réparations - 20 000.00 €

Fonctionnement : Dépenses

➔ Article 6450 : Charges de sécurité sociale + 16 000.00 €

➔ Article 6413 : Personnel non titulaire + 4 000.00 €

45-3-2023 - TRANSFERT DE CRÉDITS - BUDGET DES TORTUES ROYES

Suite à une information du Service de Gestion Comptable, les dépenses et recettes de la section de fonctionnement du budget des Tortues Royes ne sont pas équilibrées. Il est donc nécessaire de passer l'écriture suivante, ceci pour rectifier la reprise de résultat erronée :

Investissement : Recettes

➔ Article 168748 : Autres dettes - autres communes + 0.10 €

Communication

46 – 2023 - FORFAIT COMMUNAL pour la participation aux frais de scolarité d'un enfant scolarisé hors de sa commune de résidence

Sachant que le coût moyen de fonctionnement des écoles publiques est également la base de calcul pour la participation aux frais de scolarité d'un enfant scolarisé hors de sa commune de résidence, il a été calculé le coût moyen par élève, en prenant pour base le compte administratif de l'année passée. Cette évaluation, pour l'année scolaire 2023/2024, s'élève à 813 euros.

47 – 2023 - DONATION À LA COMMUNE

Monsieur Pierre LAURENT (1920-2021), ancien maire de Saint-Erme, avait découvert fortuitement, dans sa propriété, une grande dalle en calcaire à cérithes de plus de 1,50 m de long, avec une face gravée représentant une forme humaine avec une hache.

Cette dernière a été reconnue par un archéologue comme une « statue menhir », dont la date est évaluée à "entre - 3000 et - 1200 avant J.C".

L'héritier de M. LAURENT souhaite la léguer à Saint-Erme, à la condition que notre commune travaille en étroite collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie, pour assurer son bon état, et son devenir.

Communications municipales

- Projet « Ages et Vies » : Permis de construire déposé le 2/10/2023
- Choix de la dénomination de la rue de ce lotissement : Rue des Chaudes Braises
- Finalisation de la vente immobilière de la maison à Outre : reportée à fin-octobre
- Point sur le personnel communal : Précision des remplacements suite à plusieurs arrêts maladie, et information de la fin d'un contrat à durée déterminée
- Information quant aux travaux de la salle des fêtes : les délais sont respectés
- Inaugurations du groupe scolaire « Ecole de la Grive » et de la sculpture d'une Grive
- Don au Collège Froëlicher de Sissonne pour participer au financement du festival de théâtre scolaire de juin 2024. Il est décidé de faire un don de 200€ pour les Scènes Sissonnaises, organisatrice de cette manifestation.

Conseil municipal : séance du 18/12/2023

Étaient présents :
M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REMY Élisabeth - M. THIRAULT Alexis - M. UGOLETTI Olivier.

Absents excusés :
M. GOSSET Cyril (Pouvoir à M. THIRAULT Alexis) - M. LECUYER Damien (Pouvoir à Mme REMY Élisabeth) - Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. THIRAULT Damien (Pouvoir à M. BÉZIERS Laurent) - Mme VARUTTI Emilie (Pouvoir à M. COINTE Frédéric).

Absents :
Mme REGNIER Aurélia - M. REMY Michel - Mme THÉPAUT Chrystel.

Suite à l'approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 24 octobre 2023 par les membres du conseil municipal présents ou représentés ce jour là, toutes les décisions de ce conseil municipal ont été validées à l'unanimité.

49-2023 - PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA QUINZIEME EDITION DES SCENES SISSONNAISES

Suite à la sollicitation du Collège Froëlicher de Sissonne, un don de 200€ est validé pour concrétiser le projet « Scènes Sissonnaises acte XVI ».

50 – 2023 - CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Les collectivités peuvent contracter une assurance couvrant leurs risques en matière de prestations d'assurance maladie (maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, maternité, paternité, accident et maladie professionnelle, décès …).

Afin de mutualiser les coûts de ces risques et ainsi réaliser des économies d'échelle, la faculté de confier la négociation et la souscription d'un contrat collectif au Centre de Gestion est décidée.

Ainsi donc, les agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. et les agents affiliés à l'I.R.C.A.N.T.E.C. seront couverts par 2 contrats spécifiques, dont les caractéristiques principales sont les suivantes : Durée de 4 ans, régime de capitalisation, effet au 1er janvier 2025.

51 – 2023 - MODIFICATION HEBDOMADAIRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Il y a lieu d'augmenter le temps de travail de plusieurs adjoints techniques du groupe scolaire suite à la mise en place d'une ré-organisation du temps de travail, ceci à compter du 1er janvier 2024.

	Ancien temps de travail	Nouveau temps de travail
Adjoint technique	23 h 39	32 h 00
Adjoint technique	34 h 45	35 h 00
Adjoint technique	22 h 52	24 h 20
Adjoint technique	33 h 26	34 h 51

52 – 2023 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (Annule et remplace la délibération n° 07-1-2023)

La Préfecture informe la municipalité d'une discordance de résultat de clôture entre notre commune et le comptable public, d'où la modification suivante sur les résultats de clôture du budget principal :

Section de fonctionnement : Excédent de fonctionnement : 768 903.30 €
Intégration de résultat de clôture de l'immeuble tertiaire : - 2 005.11 €
➔ d'où un résultat de clôture pour l'exercice 2022 de 766 898.19 €

Section d'investissement : Déficit d'investissement : - 220 742.63 €
Intégration de résultat de clôture de l'immeuble tertiaire : + 124 285.37 €
➔ d'où un résultat de clôture pour l'exercice 2022 de – 96 457.26 €

53 – 2023 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2023 (Annule et remplace la délibération n° 08-2023)

Le compte administratif 2022 présente désormais un excédent de fonctionnement d'un montant de 766 898.19 € . Ce dernier est affecté comme suit :

Excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) pour 670 440,93 €,

Couverture d'autofinancement (compte 1068) pour 96 457,26 €.

54 – 2023 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 AVEC TRANSFERT DE CREDIT (Annule et remplace la délibération n° 11-2023)

Le maire informe le conseil qu'il faut, dans un premier temps, modifier les chiffres concernant le vote du budget primitif 2023 car ces derniers ne coïncident pas avec les chiffres inscrits sur notre document budgétaire. Il y a lieu de voter les chiffres suivants :

Section de fonctionnement : dépenses = recettes : 1 891 609.67 €

Section d'investissement : dépenses = recettes : 1 058 617.62 €

Dans un second temps, et suite aux validations des délibérations (délibérations 52-2023 et 53-2023), il y a lieu de procéder aux transferts de crédit ci-après :

Section d'investissement : Dépenses d'investissement : Compte 001- 124 285.37 €

Recettes d'investissement : Compte 1068 - 124 285.37 €

Section de fonctionnement : Recettes de fonctionnement Compte 002 + 122 280.26 €

Dépenses de fonctionnement Compte 633 + 1 600.00 €

Compte 6470 + 1 400.00 €

Compte 648 + 5 900.00 €

Soit un budget primitif 2023 :

Section de fonctionnement : dépenses : 1 900 509.67 €
recettes : 2 013 889.93 €

Section d'investissement : dépenses : 934 332.25 €
recettes : 934 332.25 €

55 – 2023 - AUTORISATION DE MANDATEMENT INVESTISSEMENT 2024

Certaines opérations peuvent être effectuées avant le vote du budget en avril, ceci pour permettre le fonctionnement des services municipaux. Ces opérations sont parfaitement encadrées, tant en montant, qu'en matière de compte mandaté.

Le maire peut donc accepter des dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget N+1, sachant que le montant total ne peut dépasser 174 838.91 € (Compte 20 pour une valeur maximum de 3 014.79 € + Compte 21 pour une valeur maximum de 171 824.13 €).

Communications municipales

- Il est précisé, en cours de ce conseil, que le contrat d'entretien de la salle des sports a été rompu et que dorénavant c'est un agent communal qui aura la charge de ce travail.
- Salle des fêtes : Evaluer le coût final, comprenant la participation des employés communaux, puis faire paraître cette information dans la Grive. En profiter pour remercier le travail des employés communaux.
- Salle des fêtes : Pour éviter toute dégradation lors des futures manifestations, prévoir un dispositif permettant d'accrocher des décorations (ex : tendre des ficelles)
- Point sur le personnel communal : Précision de l'organisation suite à plusieurs arrêts maladie
- Groupe scolaire : Installation de la sculpture de la Grive
- PLU : Réunion des conseillers le 22/1, puis réunion publique le 30/1.

Rappel des horaires de la mairie

Du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-16h30
Fermée le samedi

Cap'Jeunes

Pour les jeunes qui n'ont pas pu participer au projet Cap'Jeunes en 2023.

La Commune propose de nouveau des contrats pour 2024.

Dossier à télécharger sur Aisne.com et à remettre à la Mairie.

Communication

Dispositif Cantine à 1€

En 2023, le gouvernement a reconduit le dispositif « cantine à 1€ » lancé en avril 2019.

L'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. Une aide financière est donc accordée aux communes (et non aux particuliers directement) de moins de 10 000 habitants qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines de leurs écoles primaires. L'objectif premier de ce dispositif est de permettre à tous de « bien manger » avec un repas complet et équilibré.

Une convention de 3 ans a donc été signée entre l'État et notre commune à partir de l'année scolaire 2023-2024. Durant ces 3 années, une subvention de 3€ sera versée à la collectivité, en compensation, pour chaque repas facturé à 1€ ou moins aux familles. Une tarification sociale, à trois tranches, a été mise en place sur la commune en fonction du quotient familial. Ainsi, toutes les familles qui ont un quotient familial inférieur ou égal à 1000 pourront bénéficier du repas à 1€.

Les objectifs de ce dispositif sont d'une particulière actualité dans un contexte économique marqué par l'inflation et les préoccupations en matière de pouvoir d'achat. Ce dispositif permet grâce à la solidarité de tous d'aider les plus modestes et de lutter contre l'insécurité alimentaire des enfants.

Travaux - Aménagement - Rénovation

L'année 2023 s'est achevée avec l'ouverture au public de la salle des fêtes en travaux depuis un an et demi.

Ce moment fort attendu est arrivé et c'est en ce début d'année 2024, que les ainés de la commune pourront manger et danser les premiers dans cette salle refaite à neuf.

2023, c'est également une année ou des travaux de voierie et d'aménagement ont vu le jour. Revenons sur le déroulé de cette année en images et en chiffres.

Salle des fêtes

Période des travaux 2021-2023

Rénovation extérieure : (isolation, chauffage, menuiseries)

Dépenses : 114 409.21 €

Subventions obtenues : DESIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 74 691.65 €

Reste à charge de la commune : 39 717.56 €

Rénovation intérieure : (maçonnerie, carrelage, isolation phonique, doublage, plafonds, cloisons, électricité, matériel cuisine)

Dépenses : 129 426.17 €

Subventions obtenues : DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) : 27 392.80€

API (Aisne Partenariat Investissements) : 17 120.50 €

Reste à charge de la commune : 84 912.87 €

Les agents municipaux ont participé activement aux travaux de la salle des fêtes pour un travail global de plus de 240h et je tiens à les remercier personnellement. En effet, le service technique de la commune a fait l'ensemble de la plomberie, de la peinture, des faïences et toutes les finitions de cette salle.

Réfection rue des Annois, Création Parking, Création aire emplacement terrain multi sports

Période des travaux Août 2023 – Octobre 2023

La rue des Annois a été refaite dans son intégralité. Allant de la Route Départementale jusqu'à l'ancienne école maternelle, l'ensemble de la rue a été modifiée.

En travail de fond, les eaux pluviales ont été canalisées dans des puits ainsi qu'un cheminement vers le réseau de collecte des eaux pluviales. L'ensemble du tapis en enrobé a été appliqué fin septembre 2023. Par la même occasion des places de parking ont été créés de part en part de la plateforme du futur terrain multi sports qui sera posé début 2024.

Des places de parking seront également matérialisées devant l'ancienne école maternelle accueillant aujourd'hui des associations du village. Avec les intempéries depuis mis octobre les tracés de cette rue n'ont pu être réalisés en 2023.

Des demandes de subventions ont été réalisées auprès du département de l'Aisne pour la partie voierie et auprès de l'Etat et de la Région pour la partie plate forme + terrain multi sports.

Dépenses :

Voierie rue des Annois : 155 791,20 €

Plate forme pour terrain multi sports : 30 722,74 €

Subventions demandées :

APV 30% (voierie)

DETR 40% (plate forme)

Extension voierie Tortues Royes

Période des travaux : Mai – Juin 2023

La zone commerciale des tortues royes a vu sa route s'agrandir à la mi-année 2023. En effet le prolongement de la voierie permettra la création de la maison « âges et vies » sur un terrain vendu à cette enseigne par la commune.

La voierie créée se fait en deux tranches :

- 2023 bornage et création du fond (non subventionnable)

- 2026 finitions de la voierie et des trottoirs (subventionnable)

Dépenses : 104 453,17 €

Sécurisation du trottoir Route de la Malmaison (cabinet para médical)

Période des travaux Septembre 2023

Afin de sécuriser l'entrée du cabinet para médical situé sur la route de la Malmaison, la commune a installé l'éclairage public et crée un trottoir sécurisé.

Dépenses :

- Trottoirs : 10 839,08 €

- Éclairage : 8 837,53 €

Subvention demandée :

APV (voierie trottoirs)

Reprises de concessions - Cimetière de Ramecourt

Période des travaux Automne 2023

Un travail de longues années a pu être réalisé puisqu'une vingtaine de tombes au sein du cimetière de Ramecourt ont été reprises. Suite à de longs mois de recherches et des années de publication, des tombes abandonnées ont pu être saisies et reprises.

Dépenses : 14 250,00 €

Eclairage public LED - Les Andiers

Période des travaux Printemps 2023

L'éclairage public du lotissement des Andiers a fait peau neuve puisque l'ensemble des mats ont été changés et l'éclairage est désormais en LED.

Dépenses : 45 787,16 €

Travaux en cours - commandes en cours

L'aire de jeux à Outre est commandée, le mobilier sera livré courant 2024.

Le terrain multi sports est en commande, il sera installé début 2024.

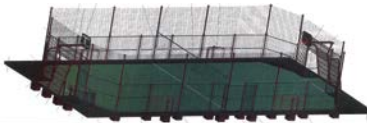

La vidéo protection est en cours d'installation, les alimentations électriques sont opérationnelles, seules les caméras seront livrées courant 2024.

Je profite également de ce récapitulatif des travaux de l'année 2023 pour souligner le travail des agents communaux concernant l'entretien de la voierie, les travaux courants et l'entretien des trois cimetières.

2024 verra aboutir les projets commencés en 2022 et 2023 et verra également le départ de nouveaux projets.

Vie locale

La Grive aux Raisins

La réalisation en métal de la grappe et de la grive nous a demandé huit mois.

Avant de pouvoir passer par l'atelier, il nous a fallu réfléchir aux proportions en réalisant une grappe aux raisins en petit modèle. C'est à partir de celui-ci que j'ai pu commencer à monter les grains de raisin sur l'axe principal avec l'aide de Nicolas UGOLETTI.

Cela a nécessité 86 boules à poser de diamètre 100 mm chacune. Ensuite, il a fallu prévoir comment la fixer sur sa plaque et la position que j'allais lui donner.

La deuxième partie fût la création de la grive : réfléchir à la taille, la hauteur et l'allure qu'il fallait lui donner. Cette dernière est construite sur une ossature métallique pour une meilleure consolidation.

Je suis passé ensuite à la mise en forme du corps en essayant de respecter son expression au niveau de la tête et la pose de renforts en métal sur plusieurs endroits du corps.

Mon ami Nicolas m'a aidé pour la partie soudure.

Il restait quelques finitions pour enfin voir le résultat final.

La dernière étape a été de choisir l'emplacement avec Monsieur le Maire.

La réalisation du socle a été confiée à Monsieur Benoit FAUX de St Erme.

Aujourd'hui, je suis fier d'avoir réalisé l'emblème de St Erme.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire de m'avoir fait confiance pour réaliser cette œuvre ainsi qu'Olivier et Nicolas UGOLETTI, pour le soutien et l'aide qu'ils m'ont apportés.

Jacky CHALANDRE

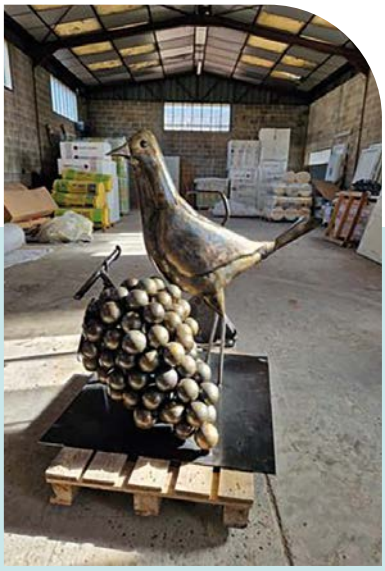

Une belle saison pour l'Amicale de Boules Saint Ermoises

Amicale : Association à but non lucratif qui rassemble plusieurs personnes ayant un point commun.

C'est la mission que s'était donnée Stéphane MARCHERAS il y a quelques années en créant l'Amicale de Boules Saint Ermoises et c'est mission accomplie.

Avec 32 adhérents cette année, le Président et son équipe réunissent, chaque vendredi soir, d'avril à octobre, des personnes désireuses d'apprendre, d'échanger ou de se perfectionner autour de quelques parties de pétanque.

Comme il le rappelle chaque année, l'Amicale de Boules Saint Ermoises n'est pas un club de pétanque composé de licenciés, visant un quelconque championnat, mais bien une association regroupant des adhérents, expérimentés ou non, dont le mot d'ordre est détente et bonne humeur.

Aucune condition n'est requise pour adhérer, si ce n'est le paiement d'une adhésion allant de 10 à 20 € annuellement. Pas de limite d'âge non plus ; les plus jeunes adhérents ayant 12 ans et les moins jeunes, 75 ! Nous pourrions parler ici même d'échange inter générationnel !

Mais l'Amicale ce n'est pas que des entrainements. C'est aussi jusqu'à 5 concours internes dans l'année, certains accompagnés de repas concoctés par l'équipe. Lors de ces concours, les adhérents peuvent inviter une personne non adhérente à l'association ; c'est l'occasion de faire découvrir l'Amicale à des personnes extérieures, voire même d'agrandir notre équipe en cours de saison.

Les entrainements et concours ont lieu, pour le moment, sur les terrains autour de la salle des sports. Pour le moment en effet car l'Amicale et le Comité des Fêtes de Ramecourt ont pour projet d'obtenir de nouveaux terrains, plus nombreux, sur la Commune. Une étude de dossier est en cours auprès de notre Mairie.

Venez nombreux découvrir notre ambiance.

Les sapins de l'école maternelle

La classe de petite section maternelle a décoré les sapins devant l'école.

Vie locale

Une belle année 2023 pour le Comité des Fêtes de Ramecourt

Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours disait Bonaparte ! Reprenons l'idée ici que de belles photos valent mieux qu'un long article pour rappeler les nombreuses manifestations réalisées par le Comité des Fêtes de Ramecourt durant cette année !

5 concours de pétanque en nocturne, jusqu'à 51 équipes, dont certaines composées d'anciens champions de France.

Un 14 juillet réussi ! Avec une animation au top et un superbe feu d'artifice !

Une belle fête, installée désormais Une belle fête, installée désormais au centre du village, accueillant petits et grands, du vendredi au dimanche soir ! Malheureusement placée sous le signe des orages pour le samedi soir, cela ne nous a pas empêché de dérouler le programme prévu et de mettre à l'honneur cette année, entre autres, des personnes de notre village ! Stevan, chanteur émérite, venu emporter la foule le dimanche après-mid durant 2 heures et Dryming Sonorisation (alias Nico) pour le dimanche soir avec son registre toutes générations.

Pour finir cette année en beauté, par une journée ensoleillée et plus que chaude, notre traditionnelle brocante du Stade, qui accueille, d'années en années, de plus en plus d'exposants, chineurs ou simples promeneurs. Nous noterons cette année encore, une progression avec un enregistrement de 700 mètres de réservations ! Quid de l'année 2024 ?

Place aux remerciements (plus long mais tellement importants pour nous) !

Du premier concours à la Brocante du Stade, il convient de mettre en avant l'investissement de ceux que l'on ne voit pas forcément mais Ô combien essentiels : nos bénévoles, les personnes de notre entourage sans qui, de telles manifestations seraient difficilement réalisables ! Cet article sera donc dédié à toutes ces personnes qui prennent un peu de leur temps libre (voire beaucoup) pour accompagner les membres du Bureau dans leur organisation.

Mettons en avant cette année un investissement et un intérêt particulier de la part de nos jeunes du village, souvent des collégiens, dans l'installation des équipements. Nous avons d'ailleurs souhaité les récompenser par des tours de manèges pris en charge par le Comité. Parents, vous pouvez être fiers de vos enfants.

Soulignons également, une participation en amont, depuis des années déjà, des commerçants et artisans de notre Commune, le Magasin INTERMARCHE et la Boulangerie JOFFRIN qui contribuent à notre réussite, mais également le Restaurant Le SAINT ERME CITY qui assure notre restauration au cours des grosses manifestations.

Enfin, certains diront peut-être que cela fait partie de leur travail, mais néanmoins, s'investissent et nous accompagnent afin que notre organisation soit plus fluide : nos secrétaires de mairies et l'équipe technique qui répondent toujours présents lorsque nous en avons besoin.

Cette année remplie de joie et de bonne humeur pour notre Comité s'achève mais, pour quelques mois seulement. C'est l'occasion pour nos membres de nous pencher d'ores et déjà sur notre programme 2024, programme que nous aurons l'occasion de vous présenter lors de notre Assemblée Générale du mois de janvier 2024 (date non encore définie).

Au plaisir de vous voir, ou vous revoir, tous très nombreux et en pleine forme.

Les membres du Bureau

Vie locale

Association Rando Saint-Erme

Le Grand Circuit...

Tout a commencé sur les sentiers de la Grive.

L'histoire nous révèle que le terroir de notre commune, alors qu'elle n'était qu'une paroisse, présentait des vignes.

La grive musicienne, petit oiseau migrateur de la famille des passereaux, devait se régaler de ces délicieux fruits. En témoigne cette sculpture retrouvée sur un chapiteau d'un pilier de l'église de Saint-Erme (datant du XIème) d'une grive picorant une grappe de raisin. Cette représentation est devenue le blason de notre commune.

Saint-Erme, commune située aux portes des Monts du Laonnois face à la plaine de Champagne, dans le creux d'un vallon abrité, propose un agréable point de départ pour la randonnée.

Genèse ....en poursuivant l'œuvre de nos prédécesseurs

Lors de nos différentes randonnées dans la commune, quelques membres de l'association Rando Saint-Erme s'interrogeaient sur les pancartes directionnelles GRAND CIRCUIT. D'où l'idée de chercher et répertorier les 'vestiges" afin de reconstituer le parcours existant. Les rencontres avec les initiateurs du circuit créé vers 1998 et nos propres relevés ont contribué au projet de rénovation avec amélioration de cet aménagement.

Le GRAND CIRCUIT rénové reprend la majeure partie de l'ancien tracé. Il part de la salle des sports, rejoint Outre, monte vers l'oppidum du vieux Laon ou Bibrax, traverse le haut du bois de Montaigu, emprunte la route stratégique et redescend vers l'école, soit un parcours de 10 kilomètres.

Nous avons crée quatre boucles de 4 à 5 kilomètres traversant les quatre quartiers de Saint-Erme. Ces circuits sont balisés et permettent de rejoindre le Grand Circuit.

Ainsi le randonneur redécouvre notre patrimoine et notre territoire : les églises, les fontaines, le lavoir, les calvaires, les oratoires, l'ancien couvent, la lisière des forêts, les panoramas, sans omettre l'oppidum du Vieux Laon et le parcours de santé. Nous adjoignons le Parcours Souvenir du Centenaire 14-18, mémoire des désastres subis par nos anciens.

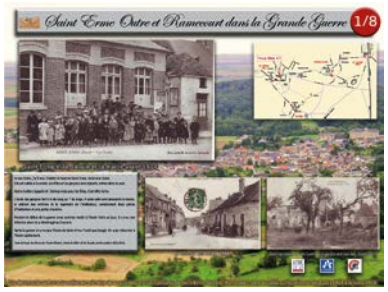

Concrétisation du projet

Le parcours étant sur le domaine communal et s'adressant à l'ensemble de la population, il nous est apparu essentiel d'associer la municipalité à la concrétisation de ce projet. Une première rencontre avec les élus a eu lieu avec présentation des notes préparatoires.

Nos interlocuteurs ont adhéré au projet et ainsi nous avons pu constituer un dossier complet enrichi par des plans détaillés, de nouveaux panneaux et pancartes, des devis auprès de différents prestataires, de l'organisation de groupes de travail.

Nous avons constitué deux groupes. Une équipe documentation qui se consacre à collecter les informations, à réaliser les maquettes des plans, des panneaux d'informations, du dépliant, des fiches détaillées ou topoguides des circuits etc...

Une équipe travaux qui se charge du démantèlement de l'existant, de la réalisation et de la mise en place des poteaux avec fléchages, des panneaux.

L'ensemble a été conçu en gardant les teintes de l'existant mais en modernisant le style des flèches.

Bonne découverte sur les Sentiers de la Grive.

PARTENARIAT :

Mairie : financement total et accep-tation des tracés.

Rando Saint Erme : études, conception , réalisation du balisage et de la documentation.

... et ses boucles

Vous disposez de 6 circuits de 4 à 10 kilomètres.

Le dépliant et les fiches détaillées

Ces documents vous renseignent sur toutes les informations des tracés, des points d'intérêts et des contacts.

Chaque boucle permet de découvrir le patrimoine de notre commune et ses différents panoramas tout en offrant la possibilité de consulter deux panneaux consacrés à la Grande Guerre. Nous avons ajouté le « parcours souvenir du Centenaire 14-18 ».

Les panneaux d'information

Quatre panneaux « les sentiers de la Grive » sont implantés au départ des boucles et du Grand Circuit.

Les départs se situent à proximité de la gare, de la salle des sports, de la place de l'église de Outre et de la mairie. Un panneau d'information des 5 parcours est implanté pour chaque départ.

Les pancartes

Plus de 100 flèches directionnelles équipent les différents circuits. De grandes pancartes sont implantées pour le Grand Circuit ; des pancartes de format réduit équipent les quatre boucles.

Une couleur spécifique est attribuée à chaque parcours. Vous retrouvez les couleurs des parcours sur le dépliant joint.

QR code et site internet

Ces informations sont disponibles par :

QR code (sur les panneaux et le dépliant)

Sur le site internet de la commune de Saint-Erme à l'adresse suivante :

https://saint-erme.fr/commune/les-associations/associations-sportives/rando-saint-erme.

Accessibilité

Les boucles sont accessibles à la majorité d'entre nous : elles peuvent être parcourues d'une façon ludique avec les enfants ou d'une manière plus soutenue. Elles ne nécessitent aucun matériel spécifique : par temps sec, des chaussures de ville sont acceptables. Pour le Grand Circuit, des chaussures de sport sont recommandées.

Les membres du bureau remercient

Les élus locaux pour leur confiance, leur soutien et l'aide financière accordée; les employés municipaux pour leur aide et leur réactivité.

Les membres de Saint-Erme Loisirs pour le Parcours Souvenir du Centenaire 14-18.

Les initiateurs du Grand Circuit (1998), Mme Elisabeth Remy et M. Albert Geron, ainsi que les créateurs du premier dépliant « Les sentiers de la grive » (1990), MM. Pierre Baillet et Roger Devilliers.

Les membres bénévoles de l'association pour leur investissement personnel pour ce travail.

Vie locale

Vie du Club de Randonnée

Depuis le mois de septembre Rando Saint Erme déroule les activités validées lors de l'assemblée générale saison 2023-2024. Tous les mardis nous proposons une "rando détente" de 4 à 6 kilomètres ; 40 circuits différents sont au programme. Ces randonnées de 1h30 à 2 heures sont conçues pour tous : allure faible, arrêts fréquents, terrain plat, chemin facile. Un petit café ou thé conclut bien souvent ce moment empreint de convivialité.

Le deuxième dimanche de chaque mois nous organisons une marche plus physique de 9 à 12 kilomètres en terrain vallonné à moins de 30 minutes de covoiturage. Chacun participe suivant ses envies et disponibilités.

Nous souhaitons nous adresser au plus grand nombre : nous sommes ouverts à la création d'activités complémentaires ayant d'autres horizons de randonnée. Nous pourrions, par exemple, avoir d'autres jours de sortie, des randonnées plus physiques, plus longues, sur de nouveaux sites.

Rejoignez-nous, c'est le nombre et le vivre ensemble qui créent les occasions.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la commune (associations, sportives, randonnée).

La marche est le meilleur remède pour l'Homme.(Hippocrate 460-377 av JC}

DATE	HEURE	ACTIVITÉ	RDV POUR COVOITURAGE
Ma 30.01	14h	Rando détente St Erme: Le Billon.	Eglise de Outre
Ma 06.02	14h	Rando détente Sissonne: Les Garennes.	Eglise de Outre
Di 11.02	9h	Rando Mauregny: Le Bois Françon.	La Poste Ramecourt
Ma 13.02	14h	Rando détente St Erme: Bois l'Etape, Ste Claire.	Eglise de Outre
Ma 20.02	14h	Rando détente Samoussy: Le Nayer, La Cave Vie.	Eglise de Outre
Ma 27.02	14h	Rando détente Laon: Les Remparts, Les Chenizelles.	Eglise de Outre
Ma 05.03	14h	Rando détente Montaigu: Le Château.	Eglise de Outre
Di 10.03	8h30	Rando Monampteuil: Le Lac.	La Poste Ramecourt
Ma 12.03	14h	Rando détente St Erme: Parcours du centenaire.	Eglise de Outre
Ma 19.03	14h	Rando détente Liesse: Le Grand Marais, La Buze.	Eglise de Outre
Ma 26.03	14h	Rando détente Samoussy: Bois du Cattare.	Eglise de Outre
Ma 02.04	14h	Rando détente Coucy lès Eppes: Les Réservoirs.	Eglise de Outre
Ma 09.04	14h	Rando détente St Erme: Fond de l'Enone.	Eglise de Outre
Di 14.04	9h	Rando St Thomas: Le Trou de la Veille.	La Poste Ramecourt
Ma 16.04	5h30	Offensive Nivel.	Dép Craonne
Ma 16.04	14h	Rando détente Goudelancourt: GR12, Bois de l'Etape.	Eglise de Outre
Ma 23.04	14h	Rando détente Craonne: L'Observatoire.	Eglise de Outre
Ma 30.04	14h	Rando détente Berrieux: Bois des Pauvres, Le Routis.	Eglise de Outre
Di 05.05		JOURNEE RANDO : du coté de la Serre.	
	8h30	Les Méandres de la Serre ou La Forêt de Marle.	La Poste Ramecourt
	12h30	Repas tiré du sac.	
	14h30	Visite Musée et Site Les Temps Barbares - Marle.	Musée Marle
Ma 07.05	14h	Rando détente Montaigu: La Fosse aux Larons.	Eglise de Outre
Ma 14.05	14h	Rando détente St Erme: Rue d'Amifontaine	Eglise de Outre
Ma 21.05	14h	Rando détente Parfondru ouest.	Eglise de Outre
Ma 28.05	14h	Rando détente Sissonne: Toussine.	Eglise de Outre
Ma 04.06	14h	Rando détente Samoussy: les Grandes Enceintes.	Eglise de Outre
Di 09.06	9h	Rando St Erme: Goudelancourt, Route Stratégique.	La Poste Ramecourt
	12h30	Barbecue des adhérents.	Salle municipale
Ma 11.06	14h	Rando détente St Erme: Sous la Route Stratégique.	Eglise de Outre
Ma 18.06	14H	Rando détente Goudelancourt: Bois de Berrieux.	Eglise de Outre
Ma 25.06	14h	Rando détente Chivres en Laonnois: Mâchecourt.	Eglise de Outre
Sept 2024		AG.	Salle municipale

Vie locale

Les vacances sont loin maintenant, l'heure de la rentrée a sonné !

Un esprit sain dans un corps sain, nous l'entendons fréquemment et nous le vérifions souvent, les enfants travaillent mieux à l'école en faisant du sport.

Ça tombe bien, c'est aussi la reprise de votre sport préféré !!!

Depuis le 11 septembre nous accueillons de nouveau toutes les basketteuses et tous les basketteurs, des débutants aux confirmés. Nous retrouvons avec plaisir les licenciés des années précédentes mais également les nouveaux qui se joignent à nous pour découvrir ce magnifique sport d'équipe, le basket.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous accompagnent encore cette saison, mais aussi les parents qui s'investissent en nous rejoignant. Sans vous toutes et tous, le club ne serait rien.

Nous pouvons ainsi accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Si l'envie vous venait de venir nous prêter main forte, n'hésitez surtout pas à rejoindre notre belle équipe.

Comme tous les ans, nous avons engagé toutes nos équipes dans les différents championnats. Ayant fini deuxième de leur championnat départemental 2 la saison dernière, nos seniors ont intégré cette année le championnat départemental 1. Niveau plus élevé, nouveau challenge, ils auront besoin de votre soutien comme vous l'avez très bien fait les années précédentes. Le programme des matchs sera sur notre page facebook "Saint-Erme Basket-Ball".

Supporter nos joueurs est important, tous nos joueurs ont besoin de vous.

Que cette nouvelle saison 2023/2024 soit riche en partage et en émotion.

SEBB, Ensemble !!!

Bilan début saison 2023/2024

En cette nouvelle saison, pour le club de badminton de saint Erme, nos effectifs sont en hausse, tant pour les jeunes que pour les adultes.

Nous avons atteint nos possibilités maximum pour l'accueil des enfants souhaitant pratiquer notre sport (de 5 à 18 ans) .

Nous avons ouvert un créneau d'entrainement pour les ados le jeudi afin de libérer de la place sur le celui du mercredi, qui a été rapidement complet avec un maximum de 30 enfants, encadrés par 3 entraineurs. Ceci nous permettant d'accueillir un peu plus de jeunes de niveau débutant à débrouillé.

Les inscriptions sont donc closes pour le creneau du mercredi, afin de conserver un entrainement de qualité.

Les jeunes représentent 60 % de nos licenciés.

Notre club est fortement impliqué dans la découverte de la pratique du Badminton pour la jeunesse locale. Nous avons reconduits nos partenariats avec plusieurs écoles, nous sommes intervenus en ce début de saison à Montaigu et à Saint Erme. Nous avons proposés 6 séances dans chaque école, avec des entrainements ludiques sous forme de jeux.

Tout ce que nous proposons aux jeunes, ne serait pas possible sans l'implication de nos bénévoles, notamment Julien l'entraineur principal diplômé d'état, secondé par Maxime diplômé d'état du 1er degré, et notre président Stéphane

Nous proposons aux jeunes différentes compétitions, ils n'ont jamais été aussi nombreux à se lancer, ce qui nous permet de dépasser les effectifs des autres Clubs phares du département tel que Laon ou Saint Quentin.

Les résultats sont présents, lors des Championnats de l'Aisne début décembre, nos jeunes ont remporté 20 médailles dont 9 titres de champions de l'Aisne

Certains d'entre eux se distinguent particulièrement : Heloine, Zoe, Ania, Jules, Mae, Janek, Adam.

Un entrainement intensif est proposé aux plus performants et motivés, le jeudi et samedi matin occasionnellement, conduit par notre entraineur Julien.

À l'occasion de Noël, Nous avons organisé un tournoi pour les jeunes, avec crêpes et remises de chocolats.

Pour les adultes, il y a eu un tournoi amical en début de saison, pour favoriser l'intégration des nouveaux joueurs, dans une ambiance très conviviale.

Les adultes sont aussi présents en compétition, Nous alignons cette année 2 équipes en Interclub.

Une équipe en départementale, permettant de découvrir et s'aguerrir en compétition. Cette équipe se trouve actuellement en milieu de classement.

Quant à notre seconde équipe, elle évolue en pré régionale pour les joueurs confirmés. Cette équipe est première ex-aequo.

Nous remercions la Mairie, et nos sponsors (Intermarché, Saveur d'Istanbul, Pro Flam, Savonnerie Rochet, la frite gourmande, Pizza lela) pour leur soutien.

Vie locale

Maison d'Assistantes Maternelles

Chers habitants de St Erme Outre et Ramecourt,

Cindy, Coralie et Emeline , les trois fées de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) située au 2 bis route de Montaigu vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.

Après cette période festive et familiale, nous démarrons une nouvelle année avec les 12 enfants que nous accueillons du lundi au vendredi de 7h à 18h30.

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur notre page facebook https://www.facebook.com/profile.php?id=100095325280744

Il nous reste également quelques places pour la rentrée de septembre 2024. Nous sommes à votre disposition au 03.64.16.33.81 ou feesdesbulles@outlook.fr

Les fées

Association des trois clochers

Festival mondial des marionnettes de Charleville Mézières.

Samedi 16 septembre , notre association avait affrété à l'association de la sauvegarde des transports urbains de Reims un bus pour se rendre au festival de marionnettes. Merci à son Président qui a su se rendre disponible pour assurer ce transport. 37 personnes ont pu embarquer en début de matinée, après avoir pris un repas au restaurant des 3 balais à proximité de la magnifique place Ducale, tous purent profiter des spectacles proposés au détour des rues.

La maison des services ADMR de St-Erme

ASSOCIATION ADMR SERVICES À LA PERSONNE

- Ménage, repassage, garde d'enfants
- Aide aux familles, personnes âgées, handicapées: entretien de la maison, du linge, préparation et aide aux repas, courses, soutien à l'hygiène courante (toilette, habillage)
- Jardinage, petit bricolage, livraison de repas : menus variés, équilibrés, adaptés aux différents régimes et contrôlés par une diététicienne
- Téléassistance

Flash Infos: Mise en place de 2 ateliers gratuits à destination des personnes âgées de 60 ans et plus, sur St-Erme atelier contre la dénutrition et mise en place d'actions collectives de prévention afin de lutter contre la dénutrition, les carences alimentaires, l'obésité.

5 séances de 2h le lundi matin de 9h30 à 11h30 à compter du 06/11/2023 et sur Liesse Atelier prévention des chutes, gym douce
le lundi matin de 11h à 12h.

Renseignements au 03 23 22 20 20

ASSOCIATION ADMR ESPACE SANTÉ

- Service soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Equipe spécialisée Alzheimer
- Equipe spécialisée de prévention et de réadaptation à domicile (ESPRAD) auprès de personnes parkinson et sclérose en plaques

Flash Infos: Permanence par l'association française des sclérosés en plaques (AFSEP) chaque lervendredi du mois.

Renseignements au 03 23 22 65 73

7 Rue des Tortues Royes,
02820 St-Erme

Des équipes professionnelles à votre écoute, toute une gamme de services, personnalisés et adaptés à vos attentes.

AIDES ET FINANCEMENTS

Pour les services d'aide à domicile : certaines des prestations peuvent être prises en charge par différents organismes. Nos tarifs sont tout compris (charges, kms, dimanches et jours fériés inclus).

Devis gratuit. 50% des sommes versées sont déductibles et peuvent donner droit à un crédit d'impôt.

Pour les services de santé : Prise en charge par la Sécurité Sociale. Une équipe pluridisciplinaire se tient à votre disposition pour étudier vos besoins et mettre en place un plan d'aide personnalisé et coordonné.

Vie locale

Association des anciens combattants

Un militaire ou une personne civile qui a pris part à un conflit dans lequel la France est ou était engagée peut faire reconnaître son statue d'ancien combattant. La carte des combattants, le titre de reconnaissance de la Nation, la carte d'invalidité des pensionnés de guerre ouvrent droit à certains avantages, comme par exemple le versement de la retraite du combattant.

Le devoir de mémoire est fédérant autour du principe que comprendre hier permet de préparer demain.

Il consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux. La paix et l'histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures. La citoyenneté fait partie de ce devoir de mémoire. Chaque citoyen doit connaître et sauvegarder l'héritage des anciens combattants.

L'office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, pour le compte de l'État (Ministère des armées), est chargé de la gestion, de l'animation et de la valorisation mémorielle des lieux de mémoires et des nécropoles nationales.

Venez adhérer aux anciens combattants du canton de Sissonne !

Recette - Cacasse à cul nu

INGRÉDIENTS

- 1kg 500 de Pommes de terre
- 200 g Lard maigre en tranches
- 2 oignons
- 1dl Huile
- 2 c. à soupe farine
- Thym
- Laurier
- Sel & poivre

La cacasse à cul nu est un plat typique et symbolique de la cuisine ardennaise. C'était à l'origine un plat simple et nourrissant, une fricassée de pommes de terre, cuites dans un roux, dans une cocotte en fonte, que les personnes les plus modestes consommaient quand la viande était inabordable.

« À cul nu » signifie l'absence de viande, la cocotte servant à la préparation étant uniquement frottée avec une barde de lard afin de parfumer les pommes de terre lors de la cuisson.

Faites revenir le lard dans une cocotte en fonte. Retirez-le et ajoutez l'huile.

Mettez les oignons coupés en petit morceaux et laissez-les blondir.

Ajoutez ensuite 2 c. à soupe de farine et faites un roux coloré.

Mettez les pommes de terre, remuez, mouillez avec de l'eau, jusqu'à 1 cm des légumes.

Salez et poivrez et mettez le thym et le laurier. Couvrez et laissez cuire doucement 45 min environ.

Surveillez.

10 min avant la fin de la cuisson, remettez les tranches de lard au dessus de la cacasse.

Mémoire locale

On nous écrit de Saint-Erme

Le Journal de l'Aisne du jeudi 14 juin 1860.

SAINT-ERME : Un déplorable accident a failli arriver, dimanche dernier, dans la commune de Saint-Erme. Pendant l'office divin, une lampe qui pendait dans la grande nef, ayant eu sa corde rompue, est tombée avec grand fracas, ce qui jeta une grande consternation parmi la foule des fidèles qui tous se précipitèrent à l'envie vers les issues de l'église. Dans cette panique générale, plusieurs enfants furent foulés aux pieds ; des femmes, frappées d'épouvante, perdirent connaissance et durent être reportées à leurs domiciles.

Grâce à Dieu, le malheur a été moins grand qu'on eût pu le croire, car il est bon de vous dire, Monsieur le Rédacteur, et il est bon aussi que vos lecteurs, mais surtout l'autorité supérieure du département, sachent que l'église de Saint-Erme tombe littéralement en ruines.

Déjà, le jour de la Pentecôte, pendant la messe où faisaient leur première communion les enfants de la paroisse, une pierre assez volumineuse, détachée du pignon nord lézardé et prêt à s'écrouler de cette même église de Saint-Erme, est tombée avec un bruit épouvantable au milieu des assistants consternés ; ce jour-là encore, bon nombre de personnes ont été contusionnées.

Le journal de l'Aisne du mardi 19 juin 1860.

Nouvelles locales

SAINT-ERME : Notre numéro du 14 juin contenait une lettre datée de Saint-Erme où, après nous avoir parlé de l'émoi causé par la chute d'une lampe au milieu des fidèles rassemblés pendant un office , notre correspondant nous disait aussi que, le jour de la Pentecôte, pendant la messe de la première communion , une pierre s'était détachée du pignon nord tout lézardé, était tombée au milieu de l'assistance et avait causé un effroi bien naturel et un tumulte dans lequel plusieurs personnes avaient été contusionnées. Notre correspondant sollicitait vivement l'attention de l'autorité supérieure et demandait que l'église, si elle ne devait pas être absolument interdite au culte, fût au moins soumise à un examen attentif et sérieux à la suite duquel les réparations nécessaires seraient exécutées, s'il y avait lieu.

A cela M. le maire de St-Erme, dans une lettre qu'il adressait hier au journal l'Observateur, répond que ce n'est pas une pierre qui est tombée du pignon, mais une porte que le vent a renversée avec fracas. Il reconnaît que l'église « n'est pas très-solide », mais prétend qu'on a tort de s'effrayer au moindre bruit ; et enfin il prie le rédacteur de l'Observateur de publier sa lettre pour « rectifier des faits inexacts qu'on a fait publier dans il ne sait quelles intentions ».

Les intentions qui ont inspiré notre correspondant quand il nous écrit, et nous-même quand nous avons accueilli sa lettre, sont tout bonnement celles-ci : éviter que, dans un temps plus ou moins rapproché, il n'arrive un grand malheur. Nous avons vu dans une visite récente à St-Erme, et les personnes qui nous accompagnaient ont vu le pignon ouest dont s'est détachée ou une pierre, ou une porte ; l'objet ne fait rien à l'affaire. Ce pignon est dans un état effrayant de désorganisation. Il est en surplomb de façon à faire craindre une destruction que nous ne craignons pas d'appeler imminente, si ce n'est immédiate. Or, c'est dans sa partie haute, celle qui penche sur la rue, qu'est établie, nous ont dit des personnes très-dignes de foi, la tribune où se placent pour les offices les enfants de l'école. L'idée du péril qu'ils courent chaque fois qu'ils entrent dans cette tribune, nous a fait frémir, et nous ne comprenons pas l'insouciance avec laquelle M. Le maire d'abord permet un pareil état de choses et n'y pare point immédiatement, et avec laquelle ensuite il avoue publiquement que « son église n'est pas très-solide ».

Nous n'avions rien ajouté, le 14, à la lettre de notre correspondant ; mais la publicité que M. le maire de Saint-Erme a donnée au démenti qu'il inflige aux faits inexacts, dit-il, qui nous avaient été dénoncés, nous force à entrer personnellement dans le débat et à fournir à notre correspondant l'appui de nos propres réflexions et celles que l'état des lieux inspire d'ailleurs frorcément à tous ceux qui en sont témoins, tant il est périlleux.

Signé Ed. Fleury

Le maire de St Erme est BECRET Nicolas et le curé MEZIERES Remy.

L'Association Mémoires Locales tiendra son assemblée générale le samedi 25 novembre 2023 à 15h00 dans la salle municipale de St Erme.

Association Mémoires Locales À. M. L.

aml.sterme@gmail.com

Droits et démarches

Carte nationale d'Identité et passeport

Où s'adresser ?
• Pré-enregistrer votre dossier sur www.ants.gouv.fr
• Mairie la plus proche : Sissonne sur rendez-vous au 03 23 80 07 24.

Pièces à fournir
Détails des conditions et pièces à fournir sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358 (carte d'identité)
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360 (passeport)

Permis de construire

Cela concerne ?
• les extensions ou les modifications des constructions existantes : changeant leur destination (transformation d'un logement en commerce par ex), créant des niveaux ou surfaces supplémentaires à l'intérieur du volume existant).

Où s'adresser ?
Mairie.

Pièces à fournir
• Formulaire à retirer en Mairie ou à télécharger sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986
• Fournir 4 ex. des plans du projet
• Note paysagère.

Observation
Délai d'instruction : 2 mois

Déclaration de naissance

Où s'adresser ?
Mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir
• Livret de famille ou carte d'identité
• Certificat du praticien

Observation
Doit être faite dans les 5 jours suivant la naissance.

Recensement militaire

Les jeunes, filles et garçons, nés en 2006 doivent se faire recenser en Mairie à partir du lendemain du jour de leurs 16 ans et au plus tard dans les trois suivants. Si le délai est dépassé il est tout de même impératif de se présenter en mairie pour régulariser la situation.
Nous leur rappelons que cette démarche est **obligatoire** en vertu du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002.

Où s'adresser ?
• Mairie du domicile

Pièces à fournir
• Livret de famille des parents.
• Inscription à partir du lendemain des 16 ans, et avant la fin du trimestre suivant les 16 ans.

Observation
Présence du recensé ou de l'un des parents.

Inscription sur les listes électorales

Où s'adresser ?
• Mairie du domicile
• Inscription toute l'année jusqu'au 6e vendredi précédant l'élection

Pièces à fournir
• Une pièce d'identité
• Un justificatif de domicile.

Observation
Gratuit.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Où s'adresser ?
Mairie du domicile.

Pièces à fournir
• Formulaire à retirer en mairie ou à télécharger sur www.service-public.fr
• Carte d'identité de l'enfant
• Carte d'identité d'un parent
Attention ! La Mairie n'intervient pas sur ce formulaire.

Observation
Gratuit.

État civil

Naissances

Fabio PERCONTI
né le 12 octobre 2023

Margaux RAULIN
née le 20 octobre 2023

Andrea SZTANG
né le 27 décembre 2023

Mariage

Monsieur PETROT Alexis et Madame GILLOT Nathalie
le 5 août 2023

Monsieur MORY Brandon et Madame LEDOUX Ambre
5 août 2023

Monsieur NOTTELET Pascal et Madame WARIN Sabine
le 10 octobre 2023

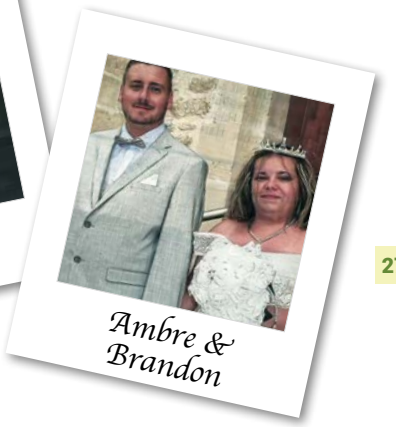

Décès

Madame LAVALARD Sandrine
décédée le 17 septembre 2023, à l'âge de 49 ans

Monsieur VOISIN Eric
décédé le 15 octobre 2023, à l'âge de 64 ans

Monsieur GUILLAUME Guy
décédé le 02 novembre 2023, à l'âge de 74 ans

Monsieur GAUCHÉ Alain
décédé le 20 novembre 2023, à l'âge de 76 ans

Monsieur GAUCHÉ André
décédé le 15 décembre 2023, à l'âge de 83 ans

Madame EVRARD Jacqueline
décédée le 2 janvier 2024, à l'âge de 91 ans

Madame THÉVENIN Bernadette
décédée le 16 janvier 2024, à l'âge de 101 ans

Cette revue est la vôtre !

Si vous souhaitez publier un article dans le prochain numéro, veuillez adresser vos éléments (texte et photos en haute résolution) à la mairie auprès d'Aline, ou par mail : lagriveauxraisins@saint-erme.fr